

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

National Individual Standing Offer (NISO)
Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des vêtements et
des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6A2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet UNIFORMES - DGCP	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN463-140620/B	Date 2014-09-17
Client Reference No. - N° de référence du client 20140620	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$PR-750-65745
File No. - N° de dossier pr750.EN463-140620	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-10-21	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Burelle, Thérèse	Buyer Id - Id de l'acheteur pr750
Telephone No. - N° de téléphone (819)956-0396 ()	FAX No. - N° de FAX (819)956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA BIRKS BLDG 2ND FL. 107 SPARKS ST OTTAWA Ontario K1A0S5 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN463-140620/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pr750EN463-140620

Buyer ID - Id de l'acheteur

pr750

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20140620

Cette page est blanche de façon intentionnelle

**LA PRÉSENTE ANNULE ET REMPLACE LA DEMANDE DE PROPOSITION
PRÉCÉDENTE PORTANT LE NO. EN463-140620/A EN DATE DU 2013-10-31,
ET QUI PRENAIT FIN A 14H, LE 2013-12-11.**

TABLE DES MATIÈRES

UNIFORMES – DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE (DGCP)

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentations des offres
3. Demandes de renseignements - Demande d'offres à commandes
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - EXIGENCES FINANCIÈRE

1. Capacité financière

PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre
2. Exigences relatives à la sécurité
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée de l'offre à commandes
5. Responsables
6. Utilisateurs désignés
7. Instrument de commande
8. Limite des commandes subséquentes
9. Limitation financière
10. Ordre de priorité des documents
11. Attestations
12. Lois applicables

13. Fermeture de l'usine
14. Lieu d'origine des travaux - Divulgateion de renseignements

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation
6. Matériaux
7. Livraison
8. Livraison excédentaire

Liste des annexes :

Annexe "A" - Besoin

1. Exigence technique
2. Adresses
3. Biens livrables

Annexe "B" - Logo de TPSGC/PWGSC

Annexe "C" - Rapport Trimestriel - Format

UNIFORMES – DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE (DGCP)

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) comporte sept parties ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, s'il y a lieu, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances: comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et
- Partie 7 7A, Offre à commandes et 7B, Clauses du contrat subséquent:
- 7A: contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 7B: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin, le logo de TPSGC/PWGSC et le format du rapport trimestriel.

2. Sommaire

La Direction générale de la Cité parlementaire de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a un besoin pour l'approvisionnement de vêtements de type commercial conformément à l'Annexe A pour une quantité estimative totale de 2 105 unités par année pour une période d'un an avec une possibilité de prolonger l'Offre à commandes pour une période additionnelle de deux ans. Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

3. Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document 2006 (2014/06/26) - Instructions uniformisées - demande d'offre à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2006, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : cent vingt (120) jours civils

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumission de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

3. Demandes de renseignements - Demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique (2 copies papier)

Section II : offre financière (1 copie papier)

Section III : attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes;

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html> . Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.
- 3) Initiatives vertes (pour l'information de TPSGC seulement)
Les offrants sont demandés de soumettre les détails de leurs politiques et de leurs pratiques concernant les sujets suivants:

- fabrication plus respectueuse de l'environnement;
- traitement des déchets plus respectueux de l'environnement;
- réduction des déchets industriels;
- emballage;
- stratégies de réutilisation;
- recyclage.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux (référence Partie 4, Procédures d'évaluation, 1.1.1 Critères techniques obligatoires).

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____
MasterCard _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

1.1 Lieu d'origine des travaux

Les soumissionnaires doivent indiquer le nom du ou des pays où chaque vêtement est taillé (ou façonné) et cousu pour chaque ligne d'article, que ce soit pour des travaux à exécuter par le soumissionnaire ou par l'un de ses sous-traitant(s).

Les renseignements suivants doivent être indiqués pour chaque emplacement où les biens seront taillés (ou façonnés) ou cousus :

Numéro de la ligne d'article _____

Pays : _____

(Les soumissionnaires doivent ajouter des lignes s'il y a plus d'un fabricant ou d'un pays par article.)

Les soumissionnaires doivent immédiatement aviser le Canada par écrit de toute modification ayant des répercussions sur les renseignements fournis conformément à cette clause pendant toute la période de validité de la soumission.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les offres reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

1.1.1.1 Description de produits

Aux fins de l'évaluation technique, pour déterminer la capacité de l'offrant à respecter les exigences techniques, la description des produits pour le groupe 001, article D, groupe 002, article B et groupe 013, article A et pour tout les articles où un produit de remplacement est offert, seront exigés après la date de clôture de l'offre et sur demande écrite de TPSGC.

L'offrant doit livrer les descriptions de produits exigés et sans frais pour le Canada et doit veiller à ce qu'ils soient reçu dans les 21 jours civils suivant la demande. Le fait de ne pas présenter les descriptions de produit dans le délai prescrit rendra l'offre irrecevable.

1.1.1.2 Produits de remplacement - échantillons (MDN)

Si l'offrant offre un produit de remplacement, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon à l'offrant afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

L'offrant doit fournir, à la demande de l'autorité contractante, un échantillon, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les 21 jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par l'offrant demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de l'offre à commande ou si l'offrant ne respecte pas la demande de responsable de l'offre à commandes, la soumission sera jugée non recevable.

1.1.1.3 PRODUITS BRODÉS - ÉCHANTILLON

L'offrant doit fournir, à la demande de l'autorité contractante, un échantillon du logo brodé sur insigne afin de déterminer la capacité de l'offrant à fabriquer un logo brodé conformément à l'Annexe "B". Ce n'est pas nécessaire de fournir un échantillon du avec le logo PWGSC/TPSGC.

L'offrant doit livrer l'échantillon du logo brodé sur insigne exigé et sans frais pour le Canada et doit veiller à ce qu'il soit reçu dans les 21 jours civils suivant la demande. Le fait de ne pas présenter l'échantillon dans le délai prescrit rendra l'offre irrecevable.

1.1.2 Clauses du guide des CCUA
B3000T 2006/06/16 Produits équivalents

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Critères financiers obligatoires

- a. L'offrant doit proposer des prix unitaires fermes en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, DDP (Ottawa, Ontario) Incoterms 2000, frais de transport inclus, droits de douane et taxes d'accise compris.
- b. L'offrant doit proposer des prix unitaires fermes pour tous les composantes d'un groupe.

1.2.2 Clauses du guide des CCUA
C3011T 2013/11/06 Fluctuation du taux de change

2. Méthode de Sélection

Une offre doit satisfaire à toutes les exigences de la DOC et doit rencontrer tous les critères d'évaluation techniques et financiers obligatoires pour être jugée recevable.

L'offre recevable avec le prix global évalué le plus bas par groupe d'articles (groupe 001 à 014) sera recommandée aux fins de l'attribution d'une offre à commandes (possibilité de plus d'une offre à commandes). Les offres seront classées selon les quantités estimées par article à destination.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut, à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre des instructions uniformisées 2006. Les renseignements connexes tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/cq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 - EXIGENCE FINANCIÈRE

1. Capacité financière

Clause du guide des CCUA M9033T (2011/05/16) Capacité financière

PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe A.

2. Exigences relatives à la sécurité

Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2014/06/26), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

3.2 Offres à commandes - établissements des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, des services ou les deux fournis au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats commandés, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir une version électronique de ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe «C». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention "néant".

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;

Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;

Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;

Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

4. Durée de l'offre à commandes

4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées à partir de la date d'entrée en vigueur de l'offre à commande au 31 mars 2016.

4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour une période supplémentaire de deux ans, à partir du 1^{er} avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017 pour l'année 2, et du 1^{er} avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018 pour l'année 3, aux mêmes conditions et aux prix ou taux fixés dans l'offre à commandes, ou aux prix ou taux calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 90 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Thérèse Burelle
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction des produits commerciaux et de consommation (DPCC)
Division des vêtements et textiles
6A2, Place du Portage, Phase III,
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5
Téléphone : 819-956-0396 Télécopieur : 819-956-5454
Courriel : therese.burelle@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour l'offre à commandes est :

Adresse postale/d'expédition du responsable technique (SCH)
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction des produits commerciaux et de consommation (DPCC)
Place du Portage, Phase III, 6A2
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5
À l'attention de : Service consultatif de l'habillement _____ (à être communiqué au moment de l'attribution du contrat)

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre de l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans l'offre à commandes. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une révision de l'offre à commandes émise par le responsable d'offre à commandes.

5.3 Représentant de l'offrant

Personne avec qui communiquer:

Renseignements généraux

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

6. Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes sont : Michel Lauzon et Robert Boyer.

7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 10,000.00\$ (taxes applicables incluses).

9. Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de (le montant à être insérer au moment de l'attribution du contrat) \$. (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 3 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2014/06/26), offres à commandes - biens ou services;
- d) les conditions générales, 2030 (2014/06/26), biens ou services (besoins plus complexes);
- e) annexe "A", Besoin;
- f) annexe "B", logo de TPSGC;

g) l'offre de l'offrant en date du _____.

11. Attestations

11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

12. Lois Applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

13. Fermeture de l'usine

L'usine de l'offrant sera fermée pour le congé de Noël et les vacances estivales, comme il est précisé ci-dessous. Aucune expédition ne sera faite pendant ces périodes.

Année 2014/2015

Vacances de Noël	DU _____	AU _____
Vacances estivales	DU _____	AU _____

Année 2015/2016

Vacances de Noël	DU _____	AU _____
Vacances estivales	DU _____	AU _____

Année 2016/2017

Vacances de Noël	DU _____	AU _____
Vacances estivales	DU _____	AU _____

Année 2017/2018

Vacances de Noël	DU _____	AU _____
Vacances estivales	DU _____	AU _____

14. Lieu d'origine des travaux - Divulgence de renseignements

1. L'entrepreneur doit indiquer le nom du ou des pays où chaque vêtement est taillé (ou façonné) et cousu pour chaque ligne d'article, que ce soit pour des travaux à exécuter par l'entrepreneur ou par l'un de ses sous-traitant(s).
2. L'entrepreneur consent à ce que le Canada divulgue publiquement les renseignements fournis en lien avec les pays d'origine.
3. L'entrepreneur doit immédiatement aviser le Canada par écrit de toute modification ayant des répercussions sur les renseignements fournis conformément à cette clause, pendant toute la durée du contrat.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes conformément au besoin reproduit à l'annexe A.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2030 (2014/06/26) Conditions générales - biens (besoins plus complexes) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance de 2030 (2014/06/26) Conditions générales – biens (besoins plus complexes) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

3. Durée du Contrat

3.1 Date de livraison

La livraison devra se faire dans un délai de _____ jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

4. Paiement

4.1 Base de paiement - prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes, précisés dans l'annexe A. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par responsable de l'offre à commandes avant d'être intégrés aux travaux.

4.2 Clauses du guide des CCUA

H1001C 2008/05/12 Paiements multiples

4.3 Paiement par carte de crédit

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : _____ et _____.

5. Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé "Présentation des factures" des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les demandes doivent être distribuées comme suit:

a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada
Opérations – Édifice Birks
107 rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1P 5B5

b) Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

6. Fourniture de tous les matériaux par l'entrepreneur

Il incombera à l'entrepreneur de se procurer tous les matériaux nécessaires à la fabrication de l'article (des articles) spécifié(s) dans les présentes. Les délais de livraison de l'article (des articles) en question prévoient le temps nécessaire à l'acquisition de ces matériaux.

7. Livraison

7.1 Expédition - livraison à destination

1. Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le document des commandes et livrés :

- a) rendu droits acquittés (DDP) (Ottawa, Ontario) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

7.2 Emballage

Les marchandises doivent être emballées conformément aux normes commerciales reconnues de façon qu'elles arrivent à destination en bon état.

8. Livraison excédentaire

Une approbation préalable doit être obtenue de l'autorité contractante pour la livraison de toute quantité excédentaire par rapport à la quantité indiquée au contrat.

**ANNEXE "A"
BESOIN**

1. EXIGENCE TECHNIQUE

L'entrepreneur sera exigé de fournir au Canada pour le Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Direction générale de la Cité parlementaire (DGCP) avec des vêtements de type commercial conformément à la description des articles énoncés ci-dessous et à l'annexe "B", le logo de PWGSC/TPSGC.

2. ADRESSES

L'adresse de livraison et l'adresse de facturation seront en dedans de 50 km de la région de la capitale nationale (RCN) et sera identifié dans la commande.

3. BIENS LIVRABLES

Voir l'annexe "B" pour les détails du logo de PWGSC/TPSGC.

GROUPE 001

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Chemise boutonnée avec col et manches longues, tissu serré uni 100 % coton, boutons de plastique, poignets ajustables, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé au-dessus de la poche poitrine gauche, tailles petit à TTTgrand, longueurs: régulier et long, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable) et bleu moyen (Pantone 284PC ou couleur samblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - chemise sport antitache Denver Hayes #72T12 de Mark's Work Warehouse;</p> <p>OU</p> <p>- chemise habillée facile d'entretien Denver Hayes #17735 de Mark's Work Warehouse;</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	130	chaque	<p>Année 1 - _____ \$</p> <p>Année 2 - _____ \$</p> <p>Année 3 - _____ \$</p>
B	<p>Chemise boutonnée avec col et manches courtes, tissu serré uni 100% coton, boutons de plastique, logo de</p>	130	chaque	<p>Année 1 - _____ \$</p> <p>Année 2 - _____ \$</p> <p>Année 3 - _____ \$</p>

	<p>PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé au-dessus de la poche poitrine gauche, tailles petit à TTTgrand, longueurs: régulier et long, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable) et bleu moyen (Pantone 284PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - chemise habillée facile d'entretien Denver Hayes #17737 de Mark's Work Warehouse;</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>			
C	<p>Chemise polo manches courtes, 100% coton, boutons de plastique, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé sur la partie gauche de la poitrine, tailles petit à TTTgrand, longueurs: régulier et long, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - Polo en piqué de coton #225440 de Mark's Work Warehouse</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	195	chaque	<p>Année 1 - _____ \$</p> <p>Année 2 - _____ \$</p> <p>Année 3 - _____ \$</p>
D	<p>T-shirt encolure ronde et manches courtes, 100% coton d'au moins 6oz, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé au-dessus de la poche poitrine gauche, tailles petit TTTTgrand, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p>	195	chaque	<p>Année 1 - _____ \$</p> <p>Année 2 - _____ \$</p> <p>Année 3 - _____ \$</p>

	No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____			
E	<p>Chandail en molleton, encolure ronde, minimum 70% coton, restant du contenu en polyester, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé au-dessus de la poche poitrine gauche, tailles petit TTTgrand, longueurs: régulier et long, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - coton Gildan #92000 (75% coton / 25% polyester) de Mark's Work Warehouse</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	130	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		780		

GROUPE 002

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Pantalon de travail, 100% coton, braguette avec bouton et fermeture à glissière en plastique, poches cavalières, poches arrière, tissu préalablement ourlé et rétréci, tailles 28 à 44, longueurs: court, régulier et long, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - Pantalon Denver Hayes à devant plat, en sergé de coton antitache #PXA907 de Mark's Work Warehouse</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p>	195	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$

	No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____			
B	Pantalon cargo avec poches appliquées, 100% coton, braguette avec bouton et fermeture à glissière en plastique, poches avant, poches arrière, poches cargo appliquées plates, tissu préalablement ourlé et rétréci, tailles 28 à 44, longueurs: court, régulier et long. No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____	130	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		325		

GROUPE 003

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	Casque de sécurité de type II, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) imprimé sur le devant, au centre, jaune ou blanc. No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - casque de sécurité #SHD475393Q de Mark's Work Warehouse OU Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier: No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____	35	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		35		

GROUPE 004

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	Lunettes de sécurité homologuées CSA. No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - lunettes #SEP1019MSMW de Mark's Work Warehouse	65	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$

	<p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____</p> <p>Nom du manufacturier: _____</p>			
Total		65		

GROUPE 005

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Combinaison en sergé de coton 100%, de 7,5oz 8,25oz, fermeture à glissière bidirectionnelle pleine longueur sur le devant avec rabat et parementure à même, avec col de chemise, ouverture à l'ourlet ajustable par ruban autoagrippant à boucles et à crochets aux poignets et aux chevilles, poches latérales sur le devant, poches poitrines et poches arrière appliquées, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé au-dessus de la poche-poitrine gauche, tailles 34 à 58, longueurs: régulier et long, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - combinaison de travail Big Bill Style #500 100% coton</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____</p> <p>Nom du manufacturier: _____</p>	130	chaque	<p>Année 1 - _____ \$</p> <p>Année 2 - _____ \$</p> <p>Année 3 - _____ \$</p>
Total		130		

GROUPE 006

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Gants de travail d'été, noirs, paumes et dessus antidérapants, taille petit à très grand.</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - gants de travail antidérapants Dakota Ultimate Tarantula #6CTADKAS150M de Mark's Work Warehouse</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	65	paire	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		65		

GROUPE 007

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Gants de travail d'hiver, noirs, doublés, paumes et dessus antidérapants, tailles petit à Tgrand.</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - gants Dakota Terrain Pro #6XTADKAS2130 de Mark's Work Warehouse</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	65	paire	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		65		

GROUPE 008

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Sarrau de laboratoire 100% coton boutonné sur le devant, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé au-dessus de la poche poitrine gauche, tailles petit à TTgrand, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - combinaison de travail Big Bill Style #160 100% coton</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	130	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		130		

GROUPE 009

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Manteau imperméable 3 en 1, respirant, résistant aux déchirures, fermeture à glissière deux curseurs sur le devant, ourlet ajustable par ruban autoagrippant à boucles et à crochets aux poignets, capuchon amovible, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé au-dessus de la poche poitrine gauche sur l'épaisseur extérieure et sur la doublure molletonnée, tailles petit à TTTgrand, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - manteau 3 en 1 Dakota Hyper-Dri HD3 #WPBT-001; #WPBT-001X</p> <p>OU</p>	20	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$

	<p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>			
009-B	<p>Pantalon imperméable (assorti au manteau imperméable 3 en 1), respirant, résistant aux déchirures, coutures renforcées, taille élastique avec cordon de serrage élastique, poches avant à fermeture à glissière, poches arrière à fermeture à glissière et rabat, poches cargo latérales avec ruban autoagrippant à boucles et à crochets, ourlets à fermeture à glissière aux chevilles, ajustement aux chevilles par ruban autoagrippant à boucles et à crochets, tailles petit à TTgrand, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - pantalon cargo résistant aux déchirures Dakota Hyper-Dri HD3 #1AALDK-WPB001</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	20	chaque	<p>Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$</p>
Total		40		

GROUPE 010

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Manteau de pluie jaune, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé au-dessus de la poche poitrine gauche, tailles petit à TTgrand.</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - manteau de pluie North Extreme ignifuge #A4016Y de Preston Hardware</p>	20	chaque	<p>Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$</p>

	<p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>			
B	<p>Pantalon de pluie jaune style salopette, tailles petit à TTgrand.</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence:</p> <p>- pantalon de pluie North Extreme ignifuge #A4015Y de Preston Hardware</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	20	chaque	<p>Année 1 - _____ \$</p> <p>Année 2 - _____ \$</p> <p>Année 3 - _____ \$</p>
Total		40		

GROUPE 011

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Bottes de caoutchouc diélectriques, jaunes</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence:</p> <p>- bottes, Tenaquip, bottes Guard Industries #88722</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	20	paire	<p>Année 1 - _____ \$</p> <p>Année 2 - _____ \$</p> <p>Année 3 - _____ \$</p>
Total		20		

GROUPE 012

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	<p>Casquette de baseball 100% coton, pleine, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé sur le devant, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - casquette en sergé de coton de première qualité #FP434 de Mark's Work Warehouse</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	130	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
B	<p>Casquette de baseball 100% coton à l'avant et en filet à l'arrière, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé sur le devant, bleu marine foncé (Pantone 282PC ou couleur semblable).</p> <p>No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - casquette en filet à haut rendement #PO6161 de Mark's Work Warehouse</p> <p>OU</p> <p>Si vous offrez un produit équivalent, veuillez spécifier le no. de pièce et le nom du manufacturier:</p> <p>No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____</p>	130	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		260		

GROUPE 013

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	Tuque d'hiver noire (en molleton, en laine, en polyester ou en un mélange de laine et de polyester), logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé sur le devant, au centre. No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____	65	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		65		

GROUPE 014

Article	Description	Quantité estimée par année	Unité de distribution	Prix unitaire ferme, DDP, Frais de transport inclus, taxes applicables en sus
A	Gilet de sécurité jaune fluorescent, logo de PWGSC/TPSGC (approuvé en vertu du PCIM) brodé OU imprimé au-dessus de la poche poitrine gauche, tailles petit à TTTgrand. No. de pièce connu pour répondre à l'exigence: - gilet de sécurité Viking #6135G de Mark's Work Warehouse OU No. de pièce: _____ Nom du manufacturier: _____	20	chaque	Année 1 - _____ \$ Année 2 - _____ \$ Année 3 - _____ \$
Total		20		

ANNEXE "B"
LOGO DE PWGSC/TPSGC

Le logo de PWGSC/TPSGC ci-dessous est approuvé en vertu du Programme de coordination de l'image de marque (PCIM), il sera fourni en format jpg à l'offrant retenu après l'octroi de l'offre à commandes. Le logo doit être à l'échelle.

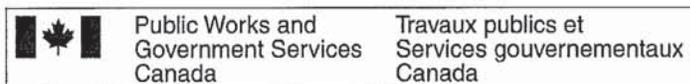
Le logo doit être utilisé pour les groupe 001, article A, article B et article C, groupe 005, article A, groupe 008, article A, groupe 009, article A, groupe 012, article A et article B, groupe 013, article A qui demande l'application d'un insigne brodé en bleu, et doit être imprimé en blanc sur les articles groupe 001, article D et article E, groupe 003, article A et groupe 010, article A selon l'Annexe A.

Le logo doit être brodé OU imprimé sur le groupe 014, article A.

DIMENSIONS :

Les dimensions finies du logo de forme rectangulaire sont les suivantes pour l'insigne en tissu :
4 cm (1 1/16 po) de hauteur sur 12 cm (4 11/16 po) de largeur.

La hauteur des lettres est de 1,1 cm (13/32 po) et la largeur totale, du côté gauche du drapeau du Canada jusqu'à la fin du « x » de « gouvernementaux » est de 10,6 cm (4 5/32 po).



L'ordre pour la langue sera identifié à l'étape de l'instrument de commande.

EMPLACEMENT :

Le logo (qu'il soit imprimé ou brodé sur l'insigne) devrait être centré au dessus de la poitrine à gauche, à 2,54 cm (1 po) au-dessus de l'ouverture de la poche et il en est de même pour les articles sans poches.

Sur les casquettes de baseball et les casques de sécurité, il doit être centré à l'avant, à 1,6 cm (5/8 po) au-dessus de la visière, ou au-dessus du bord de la tuque.

1.0 MATÉRIAUX :

Les matériaux des divers composants de l'insigne brodé avec le logo doivent respecter ou dépasser les exigences minimales décrites aux présentes.

1.1 MATÉRIAU DE BASE

1.1.1 FILS

Chaîne

Teneur en fibres : 100 % polyester, fils plats torsadés multifilaments continus

Titre : 10 tex

Couleur : Pantone 282U (bleu marine foncé)

Trame

Teneur en fibres : 100 % polyester filé (texturé)

Longueur : 12 cm (4,72 po)

Titre : 20 tex, 2 brins

Couleur : Pantone 282U (bleu marine foncé)

1.1.1.1 CONCEPTION

Teneur en fibres : 100 % polyester filé (texturé)
Longueur : 5 cm (1,97 po)
Titre : 17 tex
Couleurs : lettres blanches et drapeau rouge du Canada, teinture appliquée par pression

1.1.2 ARMURE

Construction : sergé, 2106 duites au mètre
fond, 2 x 1
Conception : flotté de satin

1.1.3 PROPRIÉTÉS

PROPRIÉTÉ	MÉTHODE D'ESSAI CAN/CGSB 4.2	EXIGENCE PRÉCISÉE	MINIMUM ACCEPTABLE
Solidité des teintures à la lumière artificielle	18.3	Étalon L5	Étalon L5
Solidité de la couleur au solvant de nettoyage à sec	29.1	Échelle de gris 4	Échelle de gris 4
Solidité de la couleur au lavage	19.1	Échelle de gris 4	Échelle de gris 4
Solidité de la couleur au frottement (sec et humide)	22	Échelle de gris 4	Échelle de gris 4

1.2 GARNITURES

Les différents composants de cet article doivent respecter ou dépasser les exigences minimales prescrites ci-dessous.

1.2.1 SUPPORT

Teneur en fibres : 100 % polyester
Fabrication : support thermocollant non tissé
Poids : 75g/m² (2,21 oz/vg²) ± 5 %

1.2.2 FIL DE BRODURE

Fil du dessus :

Teneur en fibres : polyester
Titre : 67 tex, 2 brins
Couleur : assortie au tissu de fond

Fil du dessous :

Teneur en fibres : multifilament de nylon
Couleur : assortie au tissu de fond

La largeur de la bordure doit être de 3 à 4 mm (3/32 po à 1/8 po). Les bords doivent être finis soigneusement en carré aux coins. L'extrémité du fil doit être ramenée au dos de l'insigne et fixée.

Pour les composants, toute autre suggestion qui diffère de ce qui est décrit ou proposé dans le présent besoin, doit être soumise pour approbation, avec preuve d'équivalence.



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Canada



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Canada